

N°665

du 17
DECEMBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Sur les principaux marchés de Lomé

L'huile rouge flambe, la tomate fraîche locale indécise

P.3 Face aux nouveaux cas et pour rompre la chaîne de transmission du choléra

Une opération de désinfection de grande envergure lancée ce mardi à Sokodé

P.3 A la 11ème foire internationale de Lomé

Togo Télécom s'est exposé à coeur ouvert



Simféitchéou Pré, Directeur de Cabinet du Premier Ministre

P.7 Téléphonie mobile

Moov-Togo met sur le marché son nouveau produit «*paie pour moi*»

P.3 En vue de résorber le stock de la dette intérieure et relancer l'économie

Vers la création d'un fonds de désendettement avec des appuis budgétaires

P.4 Fixation du prix d'achat du coton-graine

Les acteurs de la filière revoient un mécanisme estimé irréaliste



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



En vue de résorber le stock de la dette intérieure et relancer l'économie Vers la création d'un fonds de désendettement avec des appuis budgétaires

Late Pater

Selon le ministère de l'Économie et des finances, l'encours de la dette publique du Togo à fin décembre 2012 est évalué à 907,9 milliards de francs Cfa contre 834,4 milliards de francs Cfa à fin décembre 2011, soit une hausse de 8,8%. Il est projeté à 911,72 milliards de francs Cfa à fin 2013 et est composé de 71,5% de dette intérieure et de 28,5% de dette extérieure. A partir de 2008, la dette publique extérieure du Togo a connu une profonde restructuration suite à l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE le 25 novembre 2008. Ce qui lui a permis de bénéficier des allègements intérimaires de la part des créanciers du Club de Paris pour un montant de 213,7 milliards de francs Cfa et des annulations d'autres créanciers pour 73,05 milliards de francs Cfa, portant le montant total annulé à 286,9 milliards de francs Cfa. Suite à l'atteinte du point d'achèvement le 14 décembre 2010, le pays a bénéficié de près de 95% de réduction du stock de sa dette extérieure, soit environ 308,4 milliards de francs Cfa auprès des créanciers du Club de Paris, ramenant l'encours de cette catégorie de dette à 14,43 milliards de francs Cfa à fin 2012 contre 227,70 milliards de francs Cfa trois ans plus tôt. Le Togo a aussi bénéficié de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) qui lui a permis d'obtenir une annulation d'environ 357 milliards de francs Cfa auprès de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

En face, le stock de la dette intérieure est passé de 482,06 milliards de francs Cfa en 2008 à 629,07 milliards de francs Cfa en 2012, soit une augmentation de 30,5%. Il représente 31,46% du PIB. A fin 2013, il est estimé à 598,02 milliards de francs Cfa. Un niveau élevé dû à la prise en compte des arriérés audités par le cabinet KPMG et du passif de certaines sociétés en liquidation. «*Vu l'importance des arriérés intérieurs, le Togo a besoin de l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers pour la création d'un fonds de désendettement avec des appuis budgétaires conséquents qui lui permettront de résorber ce stock en vue de contribuer à la relance de l'économie*», dit-on.

Le portefeuille de la dette publique togolaise semble être moins exposé au risque de change, soit 74% de devises non fluctuantes (71% de



Adjil Otéth Ayassor, Ministre de l'Économie et des Finances

FCFA et 3% d'Euro). Il est tout de même influencé par les fluctuations de certaines devises, comme le dollar américain (28%), les droits de Tirages spéciaux (24%), le dinar islamique (7%), le yuan rembebi (10%) et les autres devises (14%). La dette extérieure est à 100% à taux fixe et ceci grâce aux annulations accordées par les créanciers du Club de Paris dans le cadre de l'initiative PPTE. Les bons du Trésor (dettes à court terme) sont considérés comme des dettes à taux variables. Le reste du portefeuille de la dette intérieure est à taux fixe. L'échéance moyenne relativement courte de l'ensemble du portefeuille (4 ans) traduit l'importance de la dette intérieure mobilisée à l'aide des instruments de 1 à 5 ans. D'où l'ampleur du risque de refinancement. L'échéance moyenne de la dette extérieure est de 8,2 ans alors que celle de la dette intérieure est de 2,3 ans. Toute chose égale par ailleurs, si l'Etat ne contracte plus d'autres emprunts, il faudrait alors 8,2 ans pour renouveler le stock de la dette extérieure existante et seulement 2,3 ans pour la dette intérieure.

C'est ici que se justifie l'élaboration de la stratégie d'endettement qui tient compte des objectifs de coûts et de risques. Pour 2014, la stratégie se veut solide et cohérente, destinée à satisfaire les besoins de financement de l'Etat à moindre coût possible et avec un niveau de risques acceptable sans générer un dysfonctionnement dans la gestion de trésorerie publique. Quatre scénarii ont été simulés pour choisir la stratégie la meilleure. Ils ont consisté à coupler les stratégies de financement avec l'analyse des chocs de taux de change et/ou de taux d'intérêts. A la fin, la stratégie

retenue par l'Autorité se caractérise par le recours au marché financier régional à hauteur de 40% du besoin de financement de l'Etat au titre du budget 2014. En réalité, cette stratégie retenue sera mise en œuvre en 2014 et périodiquement évaluée pour apprécier sa robustesse et son adaptabilité au nouveau contexte au cours de la période 2014-2018. Les instruments envisagés pour la mobilisation des ressources sur le marché domestique sont ceux ayant des échéances comprises entre deux et sept ans. Le financement extérieur sera mobilisé à hauteur de 60% auprès des multilatéraux et bilatéraux concessionnels et semi-concessionnels. Les créanciers cibles seraient entre autres la BOAD, la BAD/FAD, la BADEA, la BID, la Chine, le Fonds Koweïtien, l'Eximbank.

Au cours des dernières décennies, la politique de mobilisation de nouveaux financements extérieurs est caractérisée par le recours aux créanciers multilatéraux et bilatéraux. Les prêts obtenus étaient de longues maturités et avec des taux d'intérêts faibles. Le financement du gap budgétaire se faisait essentiellement par le recours aux dons et aux prêts. La crise financière récente a eu pour corollaire un changement dans la structure des nouveaux financements obtenus par le Togo. La mobilisation de ressources sur le marché financier intérieur a pris le pas sur les décaissements extérieurs. Au cours des années récentes, le pays a ainsi marqué sa présence sur le marché financier régional pour le financement de ses investissements et la gestion de sa trésorerie publique. Depuis 2008, on

dénombrer 14 émissions de bons du Trésor pour faire face aux besoins de trésorerie, pour un montant cumulé de 281 milliards de francs Cfa à fin juillet 2013. Pour le financement des investissements, le Togo a eu recours à 6 émissions d'obligations sur le même marché financier pour un montant de 181,38 milliards de francs Cfa depuis 2006.

En rappel, au Togo, la gestion de la dette est régie par la loi organique n°2008-019 du 29 décembre 2008 relative aux lois de finances. Il en est de même des lois de finances annuelles qui autorisent le ministre de l'Économie et des finances à contracter des emprunts intérieurs et extérieurs pour les besoins du budget. Le décret du 21 juillet 2008 portant création, attributions et organisation d'un Comité national de dette publique (CNDP) et l'arrêté du 2 décembre 2008 fixant les modalités de saisine du CNDP encadrent la gestion de la dette. Un décret du 4 mai 2011 vient fixer les conditions d'octroi et les modalités de gestion des garanties et avais de l'Etat pour permettre aux institutions financières qui consentent des prêts aux structures de se protéger contre les risques d'insolvabilité de ces dernières.

A la 11ème foire internationale de Lomé Togo Télécom s'est exposé à coeur ouvert

La journée dénommée «Rose Bleu» de Togo télécom, a été marquée par une conférence débat sur le site de la Foire. Placée sous le thème «Face au haut débit : les projets mis en œuvre par Togo Télécom», a permis au public togolais d'avoir un bref aperçu sur Togo Télécom, ses réalisations et ses projets en cours. Sur la liste des réalisations on peut retenir l'investissement de cette société

par le câble sous-marin en mai 2012, qui permet aux internautes togolais de surfer à très haut débit. Car, la vitesse est l'une des caractéristiques majeures de l'utilisation du câble sous-marin. Ainsi, certaines applications multimédia et certains téléchargements qui n'étaient pas possibles ou paraissaient difficiles à réaliser jusqu'à présent, sont désormais réalisables



Sam Bikassam, Directeur Général de Togotelecom

depuis six ans pour fournir aux élèves, étudiants et chercheurs, les meilleurs moyens d'accès à la toile internationale. Déjà en 2007, elle a lancé une offre spéciale en internet haut débit dénommée Helim Jeune pour permettre aux établissements d'accéder à moindre coût à la toile. Et, surtout la bande passante offerte

révolutionnant les domaines de la banque, l'économie, la gestion, l'industrie, le transport et la médecine.

Une visite du stand de Togo télécom et l'élection de la meilleure tenue Rose Bleue ont mis fin aux activités de cette journée.

Face aux nouveaux cas et pour rompre la chaîne de transmission du choléra Une opération de désinfection de grande envergure lancée ce mardi à Sokodé

Dans un communiqué daté du 2 décembre 2013, le Gouvernement togolais évoquait l'épidémie de choléra qui a fait son apparition depuis le 29 août : «*grâce aux actions engagées avec le concours des partenaires techniques et financiers, l'épidémie est désormais sous contrôle. Toutefois, quelques cas isolés sont signalés dans certaines régions du Togo... Compte tenu de l'évolution positive de la situation, l'interdiction de la vente des denrées alimentaires aux alentours et dans les établissements scolaires est levée à compter du 2 décembre 2013, sauf dans la région Centrale et le district sanitaire d'Anié où le risque de la transmission de la maladie persiste*». Dans la suite de ce constat, c'est une délégation officielle du Gouvernement et des partenaires qui est en séjour à Sokodé ce mardi pour, dit-on, lancer officiellement l'opération de désinfection de grande envergure dans la ville de Sokodé, chef-lieu de la région Centrale qui a enregistré l'épidémie de choléra depuis le 13 octobre 2013. Et ce, après l'accalmie de près de deux semaines, conséquence des mesures de lutte engagées par l'Autorité.

Auprès de la délégation, L'UNION apprend que de nouveaux cas quasi quotidiens de choléra ont resurgi à Sokodé et principalement dans les quartiers de Komah et Didaouré depuis le 24



Simféitchéou Pré, Directeur de Cabinet du Premier Ministre

novembre dernier. Sokodé compte 47 cas de choléra – dont 39 cas confirmés – sur le total de 165 cas dénombrés.

Avec, malheureusement, 1 décès comptabilisé. Il s'agit donc aujourd'hui, pour cette mission conduite par le Directeur de cabinet du Premier ministre, Pré Simféitchéou, d'engager des actions urgentes et appropriées pour briser la chaîne de transmission du choléra dans la zone de Sokodé. L'opération de désinfection commence à Didaouré et à Komah, pour s'étendre sur une période de dix jours, soit jusqu'au 25 décembre prochain.

Au total onze actions sont brandies : sensibiliser la population à travers le lancement officiel des activités de désinfection ; renforcer la surveillance active des cas dans la zone ; désinfecter systématiquement les concessions, les dépotoirs et les caniveaux ;

renforcer les activités de sensibilisation avec les pairs éducateurs de la zone et les volontaires ; détruire les dépotoirs sauvages de la zone ; promouvoir l'utilisation des latrines existantes qu'il convient d'entretenir ; sensibiliser la population sur la construction des puisards ; faire des émissions en français et en langue locale par les radios de proximité ; distribuer du chlore dans les ménages par les volontaires ; vulgariser l'application des mesures d'hygiène dans tous les ménages et dans la ville de Sokodé et ses environs ; et superviser les activités à tous les niveaux. En réalité, il s'agit là de l'application des recommandations faites par une équipe de 4 experts du ministère de la Santé et 1 expert de l'OMS, dépêchée à Sokodé du 4 au 8 décembre 2013 en vue d'évaluer l'ampleur de l'épidémie et d'en proposer des remèdes.

suite à la page 4

Evolution de la dette publique en milliards de F. CFA

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours extérieur	680,01	770,14	260,31	241,94	278,8	313,70
Encours intérieur	482,05	474,09	467,37	592,43	629,07	598,02
Encours total	1 162,07	1 244,23	727,68	834,38	907,87	911,02
PIB	1 418,52	1 493,55	1 571,34	1 740,39	1 999,73	2 170,52
Taux d'endettement global (%)	81,92	83,31	46,31	47,94	45,40	42,00

Sur les principaux marchés de Lomé

L'huile rouge flambe, la tomate fraîche locale indécise

Jean Afolabi

Habituee, avec l'huile végétale locale industrielle, aux barèmes des 800 francs Cfa le litre, l'huile rouge de palme dite «zomi» a une fois franche le prix des 900 francs en novembre sur les marchés de Lomé. Bien loin devant l'huile

paysans sont en plein actuellement dans les noix de palme, tout comme les raffineurs qui se servent du tronc de l'arbre pour en extraire du vin pour l'alcool local (sodabi).

Jusqu'ici, l'huile de palme rouge traînait dans les 850 francs. Enfin, pas loin de 900 francs. Elle fait 858 francs en mai et juin, puis 862 francs

900 francs le mois suivant.

Apparemment indifférente à la frayeur qu'elle entraîne souvent dans les ménages, la tomate fraîche locale dite «aklikonvi» trônait encore à 532 francs le kilogramme en novembre à Lomé, d'après les chiffres statistiques officiels. Jusque-là, c'est tout comme si la tradition était respectée, d'autant qu'en glissement annuel, ce produit était pratiquement au même niveau la même période de l'année dernière. En tout cas, cette année, elle venait de chuter de 575 francs en juillet. Le mois suivant, elle était donc à 362 francs, puis à 288 francs en septembre. On était presque certains que le prix allait dégringoler davantage quand... En octobre, le prix affichait 357 francs. Pas si grave que ça, il va revenir. Non ! il est à 532 francs en novembre. Cette tomate-là était déjà à 1042 francs le kilogramme en avril dernier. Finalement, les bonnes dames se disent que cela n'a jamais tué personne, si cette tomate ne sait pas à quel prix elle veut se faire vendre.



végétale industrielle qui a été livrée le même mois à 756 francs le litre. A priori, rien n'explique cette flambée de l'huile locale d'autant que les

en juillet. Pendant que l'industrielle traînait encore dans les 780 francs. En octobre, la rouge passe à 887 francs, pour ensuite accrocher les

Fixation du prix d'achat du coton-graine

Les acteurs de la filière revoient un mécanisme estimé irréaliste

Demain mercredi, la fédération des producteurs et les responsables de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte) se retrouvent – entourés des experts – pendant deux jours à Atakpamé (160 km de Lomé) pour valider des modifications au mécanisme de fixation de prix d'achat du coton-graine. Ce sera l'achèvement de deux ateliers distincts qui ont permis aux acteurs d'échanger sur les différentes propositions et d'arriver à un projet de mécanisme révisé, affirme-t-on à la nouvelle société cotonnière. Le premier s'est tenu à Lomé début mai dernier sous l'arbitrage d'un consultant international, Gérald Estur. Le second, toujours à Lomé, s'est déroulé à la mi-septembre entre acteurs nationaux. Sur la base des conclusions des deux rencontres, une équipe mixte de producteurs et de responsables de la société



cotonnière a élaboré le projet de document révisé du mécanisme de fixation du prix d'achat du coton-graine au producteur. Jeudi, on procède à la validation d'un tel document où toutes les parties pourront faire valoir leurs contributions.

En 2009, la filière cotonnière togolaise s'est dotée d'un mécanisme de fixation de prix d'achat du coton-graine qui s'inscrivait dans le cadre des nombreuses réformes entreprises par le gouvernement au sein de la

filière pour sa relance après la chute qu'a connue la production en 2008. Depuis la mise œuvre de ce mécanisme, les acteurs sont confrontés à des difficultés d'application de la formule qui donne des résultats qu'ils jugent irréalistes, explique-t-on à la Nsct. Aussi, le mécanisme en lui-même a-t-il prévu une révision afin d'actualiser les normes de son paramétrage au bout de trois campagnes d'application.

Pour rappel, le prix d'achat du coton-graine, pour la campagne de commercialisation qui vient de démarrer, est maintenu à 230 francs/kilogramme pour le coton du 1er choix et à 210 pour le 2nd choix. Cette année, la nouvelle société cotonnière mettait la barre à 100 000 tonnes, tout comme l'année dernière, en lançant la campagne 2013/2014 à la réunion de concertation des acteurs de la filière des 23 et 24 mai derniers à Kara. Près de six mois de durs labeurs plus tard, le constat a été fait, au lancement de la campagne de commercialisation en novembre à Kara, que seulement 70 000 tonnes de coton – plus précisément 69 336 tonnes – ne peuvent être récoltées. Un trou de 30 000 tonnes qu'on s'accorde à mettre sur le dos d'une pluviométrie qualifiée de «capricieuse» cette année.

Au cours d'une escale prochaine à Lomé

Le Bâtiment français Dixmude en soutien à une soixantaine d'enfants orphelins et vulnérables

A l'occasion d'une escale au port de Lomé, du 19 au 22 décembre 2013, les membres du Bâtiment de projection et de commandement (BPC) «Dixmude» de la Marine nationale française mèneront notamment une action civilo-militaire à destination d'une association locale, apprend L'UNION de source officielle française à Lomé. En effet, l'ONG «Mercy Home» accueille des enfants orphelins et vulnérables. Soixante-trois enfants, âgés de 2 à 17 ans, sont soutenus par cette organisation non gouvernementale.

Dotée de faibles moyens financiers, l'ONG assume de lourds frais de fonctionnement qui ne permettent pas de réaliser un certain nombre de travaux, notamment de peinture pourtant nécessaires à l'épanouissement des enfants. Les 20 et 21 décembre prochains, les membres de l'équipage travailleront à la réfection de la peinture de l'enceinte de l'orphelinat, des murs extérieurs et intérieurs. Outre ce petit coup de neuf, le médecin du Dixmude examinera certains des enfants, dans les locaux de

l'orphelinat. La réception du chantier, par le responsable de l'ONG est programmée au samedi 21 décembre, à la mi-journée, en présence du commandant du Dixmude et de l'attaché de Défense et de l'ambassadeur de France au Togo.

Déplaçant 21 300 tonnes à pleine charge, le Dixmude a une longueur de 199 mètres, une largeur de 32 mètres et un tirant d'eau de 6,20 mètres.

Selon Food Price Watch, en novembre 2013

Les prix alimentaires reculent mais restent élevés

Les prix alimentaires mondiaux ont cédé 6% au trimestre dernier mais sont toujours proches de leur pic historique, selon la dernière édition du rapport trimestriel Food Price Watch du Groupe de la Banque mondiale. Les marchés du blé restent tendus et le mauvais temps en Argentine, au Brésil, en Fédération de Russie, au Paraguay et en Ukraine pourrait encore tirer les prix vers le haut au cours des prochains mois.

Au niveau des marchés intérieurs, les écarts de prix sont comme à l'accoutumée très marqués d'un pays à l'autre, sous l'effet en grande partie des variations saisonnières auxquelles s'ajoutent un certain nombre d'autres facteurs : mauvaises conditions météorologiques, politiques d'achats publics, insuffisance de l'offre au niveau local et

dévaluations. «*Tout recul durable des prix est bienvenu et nous avons de nombreux motifs de satisfaction*», a déclaré **Ana Revenga, vice-présidente par intérim du Groupe de la Banque mondiale à la tête du Réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique.** «*Mais ces acquis restent fragiles. L'instabilité des*

devises et les aléas climatiques entretiennent des inquiétudes qui nous interdisent de crier victoire sur le front des prix alimentaires. Nous devons rester attentifs car si nos craintes devaient se confirmer, ces

augmentations des mois d'août et de



progrès pourraient être rapidement gommés».

Selon la dernière édition du rapport Food Price Watch, l'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale pour le mois d'octobre 2013 est inférieur de 12% à son niveau d'octobre 2012 et à 16% en deçà de son record absolu d'août 2012. Les prix restent pourtant proches de leur plus haut historique.

Une demande plus soutenue de

septembre sont passées pratiquement inaperçues, la situation s'est brusquement durcie en octobre. Les stocks mondiaux de blé devraient en partie effacer le recul de l'an dernier mais les stocks de clôture des grands pays exportateurs restent bas, ce qui explique les tensions sur les exportations. À l'inverse, les stocks de riz et de maïs continuent d'être solides et devraient le rester jusqu'à la fin de l'année.

Face aux nouveaux cas et pour rompre la chaîne de transmission du choléra

Une opération de désinfection de grande envergure lancée ce mardi à Sokodé

suite de la page 3

Au départ de la délégation gouvernementale, l'équipe technique locale et les équipes de volontaires devront maintenir le contact avec la population pour la sensibilisation de proximité. De quoi l'amener à veiller à la vidange et à entretenir régulièrement les latrines publiques, à veiller à l'ouverture continue des latrines publiques, à construire des puits publics, à faire enlever régulièrement les ordures, à

déplacer les étables des bœufs hors des agglomérations. Bref, l'obligation pour chacun de veiller à l'assainissement de l'environnement individuel et collectif.

Naturellement, étant à Sokodé à majorité musulmane, les mosquées seront mises à contribution pour plus apprendre sur les mesures de prévention contre le choléra. Sans oublier les autres chapelles religieuses. Quant aux équipes de la Santé, elles sont appelées à accompagner les leaders dans la

sensibilisation de la population, poursuivre les traitements à domicile des cas soulagés pour réduire le temps d'hospitalisation et de la contamination, et accompagner la communauté dans la réalisation des puits publics et autres mesures d'assainissement du milieu.

Il faut rappeler que, au plan national, les premiers cas de diarrhée grave et de choléra ont été enregistrés fin août à Lomé et dans les Lacs, particulièrement à Anfoin. 4 décès avaient été enregistrés.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
**Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA**

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

FOOTBALL/

Adebayor et Assou-Ekotto, une photo qui fait polémique à Tottenham

Alors que leur club de Tottenham, pas au mieux en championnat d'Angleterre essayait un cinglant revers dimanche contre Liverpool (5-0), Emmanuel Adebayor et Benoît Assou-Ekotto ont fait le buzz sur Twitter en postant une photo d'eux. Les deux joueurs ne semblaient visiblement en rien touchés par cette lourde défaite

Tottenham n'avait pas besoin de ça... Déjà dans la tourmente après un début de saison délicat et une actuelle 7e place en Premier League, les Spurs sont méconnaissables lors de leur dernière sortie et ne cessent d'enchaîner les contre-performances. Dernière en date, celle de dimanche contre Liverpool, dans leur propre stade de White Hart Lane (5-0). Une gifle de plus après celle prise contre Manchester City, il y a tout juste 15 jours (6-0).

La déroute de trop provoquer la colère de supporters et mettre l'entraîneur, André Villas-Boas, sur un siège éjectable, alors qu'une rumeur de licenciement enfle. Mais, l'événement qui est venu attiser davantage le courroux des fans londoniens s'est déroulé sur les réseaux sociaux. Peu de temps après le coup de sifflet final, Benoît Assou-Ekotto s'est fait remarquer en postant une photo en compagnie d'Emmanuel Adebayor sur son compte Twitter.

Le souci ? Les internationaux camerounais et togolais y arborent



chacun un large sourire et Assou-Ekotto, y est allé de son petit message : "Quel match ce soir... Content de voir mon ami Adebayor (LOL)". De quoi jeter le feu aux poudres et s'attirer un flot d'insultes de la part de supporters remontés après la déroute des leurs. Certains allant jusqu'à de-

mander que les deux joueurs ne portent plus jamais le maillot de Tottenham.

Pas de quoi arranger la situation de deux éléments devenus indésirables à White Hart Lane. Ce qui a poussé Assou-Ekotto à rejoindre les Queens Park Rangers sous la forme d'un prêt,

et Adebayor à devoir ronger son frein sur le banc de touche, lorsqu'il a la chance d'être retenu en raison de blessures ou suspensions de ses coéquipiers. Ce nouvel épisode ne risque pas d'améliorer les relations avec le club.

FOOTBALL/

LdC : le PSG hérite du Bayer Leverkusen, chocs de titans pour le Barça et le Bayern !

Lundi midi, a eu lieu le tirage au sort des 8e de finale de la Ligue des Champions. Les 16 équipes européennes sorties des poules sont désormais fixées, et parmi elles, le PSG, qui héritera du Bayer Leverkusen. De leurs côtés, le Bayern et le Barça ont tiré les mauvaises cartes.

La phase de groupes de Ligue des Champions a livré son verdict. 16 équipes sont passées à la trappe, 16 autres ont accédé aux phases finales. Une nouvelle étape qui débute officiellement aujourd'hui, avec le tirage au sort des huitièmes. La formule est simple et désormais connue : deux

chapeaux sont présents, l'un présentant les premiers de groupes, l'autre les seconds. Sachant qu'évidemment, il est impossible que les clubs d'une même nation ou ayant évolué dans la même poule s'affrontent directement à ce stade.

Parmi le premier chapeau donc, des cracks. Le Barça, le Real Madrid, le tenant du titre le Bayern ou encore l'outsider PSG. Des équipes qui auront donc le privilège d'accueillir au match retour, mais qui craignent néanmoins de tomber sur un os. Un os, ou disons plutôt des clubs comme Arsenal ou Manchester City, assurément les adversaires les plus relevés de ce

chapeau 2.

Et ces adversaires, ce sont finalement des gros qui en ont hérité. Le Bayern affrontera ainsi Arsenal pour un remake de la saison dernière, tandis que le Barça jouera Manchester City, pour son plus grand malheur. Ces deux affiches constitueront donc les chocs de ces huitièmes. Le PSG, pour sa part, s'en tire à bon compte. Le club francilien a tiré le club allemand du Bayer Leverkusen, sorti deuxième de son groupe A derrière Manchester United, mais devant un habitué aux phases finales, le Shakhtar. À noter d'autres confrontations qui s'annoncent palpitantes,

comme ces Milan-Atlético, Schalke-Real Madrid ou encore Galatasaray-Chelsea, pour les retrouvailles de Didier Drogba avec son ancien public. Les rendez-vous sont fixés les 18 et 24 février prochains !

Le tirage complet :

- Man. City - FC Barcelone
- Olympiacos - Man. United
- AC Milan - Atlético Madrid
- Bayer Leverkusen - PSG
- Galatasaray - Chelsea
- Schalke - Real Madrid
- Zenit St P. - Borussia Dortmund
- Arsenal - Bayern Munich

Ligue Europa : l'OL est épargné pour les 16e, des chocs en prévision pour les 8e !

Lundi à 13h, a eu lieu le tirage au sort des 16e de finale de l'Europa League. Dernier club français engagé, l'Olympique Lyonnais a plutôt été épargné, lui qui a tiré le club ukrainien du Tchernomorets Odessa.

Certains ont tendance à la bouder, mais force est de constater que l'Europa League n'a de cesse de mériter son surnom de « petite sœur de la Ligue des Champions. » En témoigne la qualité grandissante des 8 reversés en provenance de LdC, qui cette année encore, auront de quoi faire trembler les 24 clubs sortis de la phase de poule. Naples, Benfica, Shakhtar, FC Bâle, Juventus, Ajax, FC Porto et Viktoria Plzen sont ainsi venus garnir la compétition, avant le tirage au sort des 16e de finale.

La formule est habituelle, deux

chapeaux avec les premiers de poules et 4 reversés de LdC d'un côté, les seconds de groupe et autres déçus de la Champions de l'autre. Autant dire que l'OL, unique club français présent à ce stade de la compétition, sait donc à l'heure du tirage que son statut de tête de série dans le premier chapeau ne lui garantit pas d'éviter un « gros », autant dire un reversé du chapeau 2, comme le Viktoria, le FC Porto, l'Ajax et surtout la Juve.

Finalement, les Gones s'en sortent bien. Ils ont en effet hérité du Tchernomorets Odessa, second du

groupe B devant le PSV Eindhoven, et actuel 5e du championnat ukrainien. Un défi à priori à la mesure des Lyonnais, bien que le déplacement en Europe de l'Est au beau milieu du mois de février s'annonce compliqué. À noter que le tirage du tableau des 8e a également été effectué, et l'OL, en cas de succès, affrontera le vainqueur de la rencontre de reversés entre le Viktoria Plzen et le Shakhtar. Si les affiches des 16e pourraient apparaître peu alléchantes, les 8e promettent déjà du lourd, entre des possibles Porto-Naples, Lazio-Va-

lence, Tottenham-Benfica, un derby de Séville ou encore un Juventus-Fiorentina...

Le tirage complet :

- Dnipro Dnipropetrovsk - Tottenham/Betis Séville - Rubin Kazan/ Swansea - Napoli/ Juventus - Trabzonspor/ Maribor - FC Séville/ Viktoria - Shakhtar/Tchernomorets Odessa - OL/Lazio - Ludogorets/ Esbjerg - Fiorentina/Ajax - Salzbourg/Maccabi Tel-Aviv - FC Bâle/ FC Porto - Eintracht Francfort/Anzhi - Genk/Dynamo Kiev - Valence/ PAOK Salonique - Benfica/AZ Alkmaar - Slovan Liberec

FOOTBALL/

Mondial 2014 : un ouvrier tué dans une chute au stade Arena da Amazonia de Manaus

Un ouvrier est décédé samedi après être tombé du toit du stade de la Coupe du Monde Arena da Amazonia, au Brésil.

Marcleudo de Melo Ferreira, âgé de 22, est tombé d'une hauteur de 35 mètres quand un câble s'est rompu alors qu'il installait une protection sur le toit. Il était toujours en vie quand les ambulanciers sont arrivés mais est décédé peu de temps après avoir été transporté à l'hôpital de Manaus.

Le constructeur du stade Andrade Gutierrez a indiqué que la construction sera interrompue jusqu'à lundi (16 décembre). La construction a généralement lieu en continu comme les six stades de Coupe du Monde doivent être prêts en juin et juillet prochains. L'instance dirigeante du football FIFA a déjà reconnu qu'au moins trois des stades ne seront pas prêts à la date limite initiale, prévue le 31 décembre.

Il s'agit du cinquième mort depuis le début de la construction des stades de la Coupe du Monde 2014.

Plus tôt ce mois-ci, deux autres personnes avaient péri dans un accident de chantier au stade Itaquero à Sao Paulo. En mars, un ouvrier était mort dans une chute de 5 mètres, également au stade Arena da Amazonia, et en juin 2012, un jeune homme de 21 ans avait péri suite à une chute de 30 mètres au stade national dans la capitale brésilienne, Brasilia.

FOOTBALL/

André Villas-Boas quitte Tottenham !

C'était dans l'air, voilà qui est fait : André Villas-Boas, en accord avec le club de Tottenham, n'est plus le coach des Spurs. Les mauvais résultats face aux grosses écuries de Premier League ont eu raison de son mandat à la tête des Spurs.

« Cette décision ne viendra pas de moi alors je ne peux rien dire d'autre parce que c'est une certitude : je ne démissionnerai pas. Je ne suis pas un lâcheur. Nous avons tous des attentes élevées en début de saison et nous les avons toujours. On n'est pas si loin même si le fossé est en train de grandir pour les places qualificatives en Ligue des champions ». Au sortir de la lourde défaite concédée ce dimanche après-midi par Tottenham face à Liverpool (0-5), André Villas-Boas, bien que sur la sellette, confirmait son souhait de ne pas jeter l'éponge.

Mais que voulez-vous, la nuit porte conseil, et voilà qu'en quelques heures, l'avenir du technicien lusitanien a littéralement basculé : « Le club annonce avoir conclu un accord avec l'entraîneur principal, André Villas-Boas, mettant un terme à sa contribution sur le banc de touche. La décision a été prise par consentement mutuel, et dans l'intérêt de toutes les parties », ont ainsi annoncé les pensionnaires de White Hart Lane ce lundi en fin de matinée sur leur site officiel.

C'est donc sur une ultime débâcle face aux Reds de Liverpool que le mandat d'AVB se termine. Au terme d'une première partie de saison difficile, qui voit l'ambitieux Tottenham n'être que septième au classement de la Premier League, l'idylle a tourné au vinaigre. Un camouflet pour un club qui, au départ de cet exercice, espérait jouer les trouble-fêtes. Quant à André Villas-Boas, il confirme là que la réputation de Special Two qui lui colle à la peau n'est pas aussi simple à porter que cela, lui qui a déjà échoué à Chelsea.

moovSOS crédit
En panne de crédit ?
Composez *222#
 Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique.
 Envoyez simplement SOS 200 pour recevoir 200 F, SOS 500 pour 500 F ou encore SOS 1000 pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper *222# puis Ok et consulter le menu ou directement le code *222*MONTANT# pour recevoir directement le montant de votre choix.
 Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !
 www.moov.tg
 Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)
 groupe etisalat

Malgré l'entrée en vigueur de la convention collective dans la Zone franche

Des syndicats toujours à l'affût de bonnes conditions de travail

Les syndicats de travailleurs de la zone France dont l'USYNTRAZOFE, le SYNATRAZOFT, le SYLITRAZOF et l'Ong Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD), appellent à de réels et réguliers contrôles des inspecteurs du travail dans les entreprises de la zone franche pour l'application effective de la convention collective sectorielle de la zone franche d'octobre 2012. Onze (11) mois après l'entrée en vigueur de cette convention collective (1er janvier 2013), les responsables de ces syndicats estiment que « la mise en œuvre des dispositions de cette convention laisse à désirer. »

Etonam Sossou

Selon une enquête réalisée par ces syndicats des travailleurs de cette zone, en collaboration avec SADD, les conditions de travail dans ce secteur d'activité qui crée 10 516 emplois directs au Togo demeurent exécrables : longues heures de travail avec des heures supplémentaires mal pointées et mal payées ; conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail précaires ; absence de sécurité sociale pour la majorité des travailleurs ; l'entrave à la liberté syndicale pourtant consacrée par les conventions 87 et 98 de l'OIT, etc.

Par ailleurs, les trois syndicats de la zone franche se disent préoccupés par la situation des travailleurs licenciés « abusivement » de SPRUKFIELD, depuis novembre 2010.

Sur les 120 travailleurs licenciés, notent les responsables syndicaux, seuls 12 ont été réintégrés dont 4 ont été mis en congé technique illimité alors qu'un tel congé ne saurait, selon eux, dépasser une durée maximum de 2 mois.

Pour les travailleurs en activité au sein de l'entreprise, les conditions de travail ne se sont guère améliorées malgré les engagements pris par SPRUKFIELD. « Ces conditions ont plutôt empiré et se caractérisent par la persistance et la répétition des licenciements abusifs des travailleurs : 173 travailleurs licenciés entre janvier et novembre 2013 ; le non

respect du paiement du SMIG sans oublier les entraves à la syndicalisation des travailleurs, l'absence de congé, l'absence de déclaration à la CNSS, l'absence de délégués du personnel etc », souligne une déclaration liminaire rendue publique en milieu de semaine dernière.

L'autre préoccupation majeure de l'USYNTRAZOFE, le SYNATRAZOFT et le SYLITRAZOF et l'Ong SADD, demeure la « précarisation » de l'emploi par le recours abusif de WACEM au régime de tâcheronnat. « Cette entreprise a trouvé, par le système de tâcheronnat, le meilleur moyen de se désengager de ses obligations sociales vis-à-vis des travailleurs. Les tâcherons avec qui elle contracte ne respectent pas leurs obligations sociales à l'égard des travailleurs et ne sont nullement inquiétés », indique le document. Les conditions de travail sont comparables à celles de l'entreprise SPRUKFIELD : violations des droits des travailleurs, non respect du SMIG, non déclaration à la CNSS, absence de congé, longues heures de travail avec des heures supplémentaires mal pointées et mal rémunérées et des licenciements abusifs etc.

Ainsi, depuis juillet 2013, précise la déclaration, environ 160 travailleurs de la société PAPER BAG (filiale de WACEM) sont licenciés abusivement pour avoir observé une grève en vue essentiellement de demander

leur immatriculation à la CNSS.

Face à ce tableau peu reluisant de la situation des conditions de travail dans les entreprises de la zone franche, les syndicats des travailleurs de la zone franche et SADD appellent tous les employeurs de la zone franche au respect effectif de la convention collective sectorielle d'octobre 2012.

Ils invitent l'administration du travail et des lois sociales à prendre ses responsabilités pour procéder à des réels et réguliers contrôles dans les entreprises pour l'application effective des dispositions de la convention collective de la zone franche ; invitent la CNSS, dans le cadre de son opération de contrôles en cours, à mettre un accent sur les entreprises de la zone franche sises notamment à Lomé, à Tabligbo et à Kara.

Dans cette dynamique unitaire en vue de l'amélioration des conditions de travail dans la zone franche, les trois syndicats et SADD appellent le gouvernement à réglementer et contrôler l'exercice de la fonction de tâcheron (particulièrement à Tabligbo pour le compte de WACEM) pour veiller au respect des droits des camarades travailleurs conformément à la législation en vigueur et interdire de fonction ceux qui ne seront pas en règle avec leurs obligations sociales vis-à-vis des travailleurs.

Ils appellent particulièrement l'entreprise WACEM à prendre ses responsabilités soit en recrutant

directement les travailleurs, soit en ne recourant plus aux tâcherons qui ne respectent pas les droits sociaux des travailleurs.

A l'endroit de SPRUKFIELD, ils l'invitent à respecter les droits des travailleurs.

« Faute par elle de se décider de remplir ses obligations, les syndicats des travailleurs de la zone franche et SADD se verront dans l'obligation de lancer une grande campagne de boycott contre elle et ses produits avec le soutien de leurs partenaires

au plan national, sous-régional (Bénin, Ghana, Burkina-Faso, Niger, Mali, Côte d'Ivoire), et international (Belgique, France, Suisse, Angleterre etc) », a averti Kaman Hessikoma, porte-parole des syndicats de la zone franche.

Téléphonie mobile

Moov-Togo met sur le marché son nouveau produit « paie pour moi »

Après Moov Conso, Moov-Togo vient de mettre à la disposition de ses abonnés un nouveau produit dénommé « Paie pour moi ». Comme l'indique son nom, il permet à un client Moov d'appeler sans crédit et de faire payer ses appels par un autre abonné du même réseau après accord de ce dernier. Le nouveau produit a été lancé lors d'une conférence sur le stand de la société Moov-Togo, sur le site de la Foire de Lomé, le 14 décembre 2013.

Selon M. Gilles Chaffa, chef service communication à Moov-Togo, ce nouveau produit fait partie des multiples surprises que sa société réserve à ses abonnés en cette fin d'année. Ainsi, « Paie pour moi » permet d'émettre un appel à partir

d'un code et de faire payer son appel par son correspondant, tout en respectant les trois étapes suivantes :

-L'abonné doit composer le code *112* numéro du correspondant (abonné B) et #

-Un message vocal est envoyé au correspondant pour l'informer qu'il a un appel entrant qui lui sera facturé de l'abonné A. Pour accepter, il doit taper « * » pour refuser, il fait seulement « # ».

-Dès que l'abonné B accepte, l'appel est établi entre les deux. Le client B est facturé pour l'appel dans son profil.

Moov-Togo compte aujourd'hui, plus de 1,6 million de clients et est le premier opérateur mobile certifié ISO 9001. Filiale du Groupe Etisalat,



Djibril Ouattara, Directeur Général de Moov Togo

présent dans 18 pays (en Afrique, au Moyen Orient et en Asie) avec plus de 140 millions d'abonnés, Moov-Togo intervient aussi dans le social.

Transport urbain

Le « Work and Pay », un système à double tranchants

C'est un système selon lequel le propriétaire de la moto taxi et le conducteur s'entendent sur une somme fixée que ce dernier doit verser dans un délai fixé (généralement deux ans). Cette somme équivaut souvent au double du prix d'achat de la moto, soit, six cent cinquante mille (650.000) ou sept cent mille (700.000) francs CFA. Après le remboursement de la somme le conducteur devient le propriétaire de la moto. Mais certains conducteurs après s'être jetés à l'eau n'ont trouvé que malheur et déception.

Luc, 26 ans, est aujourd'hui propriétaire de 3 motos grâce à ce système. « Cela fait trois ans que je suis zémidjan. J'ai commencé à Tsévié quand mes études ne marchaient plus. La première moto que j'ai acquise est une Mate 50. Je l'ai payée au propriétaire au bout d'un an et demi à neuf cent mille (900.000) francs CFA. A ce prix, c'est un cadeau ! Je plaisais bien au propriétaire, sinon je devais payer plus » raconte t-il. Au fur et à mesure qu'il faisait les comptes, il mettait quelques économies de côté. Et à la fin du remboursement, il s'est acheté une Sanya 125 à trois cent soixante quinze mille (375.000) francs CFA. « Celle avec laquelle je roule, c'est ma troisième. Les autres je les ai confiées à des proches qui me font des comptes. Ce n'est pas facile. Comparativement à d'autres, j'ai eu de la chance », avoue t-il.

A Tokoin Forever, Kossi, 30 ans quant à lui n'est qu'à sa première année d'expérience. Il est mécanicien auto de formation. Par manque de moyens pour obtenir son diplôme de fin de formation, il devient taxi-moto.

« Il me reste six mois pour arriver au bout de mes peines. Je devrais payer au propriétaire de la moto sept cent mille (700.000) francs CFA. Il ne me reste que deux cent mille », dit-il avec soulagement.

Certains n'ont pas assez de chance comme Luc et Kossi. Soit ils tombent malades au bout de quelques mois, soit ils se font dérober la moto.

C'est le cas de Silva, 34 ans. Il vient de sortir d'une infection pulmonaire, le visage émacié, il raconte : « J'ai signé un contrat de deux ans avec un propriétaire mais au bout de sept mois, je suis tombé malade. Il n'a rien voulu comprendre, il m'a retiré la moto, lorsque j'étais hospitalisé. Sur les sept cent cinquante mille (750.000) francs CFA, je lui ai payé trois cent mille. De mon retour de l'hôpital j'ai entamé des démarches. Il ne me donne que de faux rendez-vous. J'ai eu à le convoquer au commissariat, mais comme il n'y a aucun papier certifiant notre contrat, je n'ai pas eu gain de cause », dit-il d'un ton amer.

Paul, quant à lui s'est fait dérober sa moto, une nuit à Totsi, banlieue nord-ouest de Lomé. Malgré sa nuque ouverte par un coup de gourdin ou de machette et plusieurs mois d'hospitalisation, son patron n'a rien voulu savoir.

« Après mes soins, il m'a convoqué pour complicité de vol de moto. Heureusement pour moi, le jour qu'on a voulu m'enfermer au commissariat central, j'y ai heureusement retrouvé et reconnu mon agresseur, mis en garde pour le même délit. J'ai quand même passé soixante douze heures en

détention. La moto a été retrouvée mais je n'ai pas été remboursé, ni maintenu », déclare t-il avec beaucoup de peines.

Tandis que certains propriétaires à l'instar de ceux de Silva et de Paul exploitent les conducteurs de taxi moto, d'autres par contre sont compatissants. C'est le cas de M. Jean E., propriétaire d'un important parc de moto.

Un investissement rentable

A Nyékonakpoé, un ancien quartier de Lomé, il est à peine 6 heures, dans la grande cour de M. Jean, un retraité, une dizaine de motos attendent d'être enfourchées. En ce mardi 19 octobre, la fraîcheur matinale tarde à se dissiper. Avec ses 70 ans et une taille d'un mètre soixante, ce monsieur garde encore une certaine vigueur. Pour aider les jeunes sans emploi, il a investi dans les taxis motos. « C'est un bon investissement et c'est une manière pour moi d'aider la jeunesse. Je leur confie des motos qu'ils me remboursent au double du prix d'achat sur une durée de deux ans », explique t-il. Avec eux, je signe un contrat en bonne et due forme que je respecte. C'est une activité lucrative. Au bout du compte tout le monde est satisfait, confie-t-il.

Parmi ses employés, il y en a qui sont de mauvaise foi. Il arrive en effet que certains, après quelques temps disparaissent avec la moto. Et, à défaut du remboursement par la caution c'est le propriétaire qui est perdant. « Ce sont eux – mêmes conducteurs, qui nous obligent à ne plus leur faire confiance. Ils sont pour la plupart malhonnêtes », conclut le retraité.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°259 DE LOTO KADOO DU 06 DECEMBRE 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 13 Décembre 2013, que nous prenons part porte le N° 260. Le tirage est effectué au siège de la LONATO à LOME.

Conformément aux règles du LOTO KADOO, ce tirage s'est directement avec bonus, car les deux derniers tirages ont été faits sans bonus.

Au précédent tirage, la LONATO a fait le bonheur de nombreux parieurs, avec des gros lots remportés à DAPAONG, ATAKPAME, NOTSE et LOME.

Ainsi, les opérateurs, 1107, 2210 et 2051 basés à DAPAONG, NOTSE et ATAKPAME ont recensé respectivement un maxi gros lot de 10.000.000F CFA, un gros lot de 1.750.000F CFA et un lot de 500.000F CFA.

Dans la capitale, il a été enregistré un lot de 500.000F CFA gagné sur le point de vente 5740.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°260 de Loto Kadoo du Vendredi 13 Décembre 2013

Numéro de base

02

50

85

47

59

Numéros bonus

49

17

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 670 de Lotto Diamant du lundi 16 Décembre 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**